



# Trait d'Union





10h-21h

30-31  
MAI

10h-19h

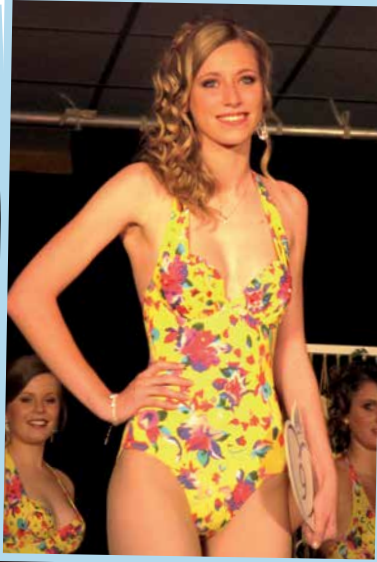
JARDIN  
DU  
PALAIS  
D'ARGENTRÉ

 Actualités p.4-5  
Fête des plantes,  
Fête de la musique,  
L'été avec SJA...

 Dossier p.6-9  
Comment faire garder  
son enfant sur Sées ?  
Les modes de garde...

 «Vivre à Sées»  
p.10-13

T. LOUTAIN  
T. LÉON  
H. BROUAIRE



©Steve De Romanet (Miss Orne)  
©VCN (course)



*Lucile Dubois, sagienne,  
éluée Miss Orne 2015*

## **Week-end 100 % féminin 17 & 19 avril**



*Victoire Barbe, d'Annemasse,  
gagnante de la 1<sup>re</sup> Manche Coupe  
de France minimes-cadettes*



p.4 > 5

## ■ Actualités

« Retour sur... »

*La 21<sup>e</sup> édition du Ciné Environnement*

*Le concert de l'école de musique*

*Les Rencontres pour l'emploi*

« Rendez-vous... »

*5<sup>e</sup> Fête des plantes*

*Fête de la musique*

*L'été avec Sées Jeunesse Animation*

p.6 > 9

## ■ Dossier

*Comment faire garder son enfant sur Sées ?*

*Les modes de garde proposés*

p.10 > 13

## ■ Vivre à Sées

*Vie économique : Secrétariat-services*

*Vie sociale : L'I.T.E.P La Rosace*

*Vie sportive : 1<sup>er</sup> Forum des associations sagiennes*

*Vie culturelle : Pierres en lumières / Cadence*

p.14

## ■ Tribunes

p.15

## ■ Infos pratiques / Etat civil

p.16

## ■ Agenda

## EDITO



### Des vérités bonnes à dire...

Lors du dernier conseil municipal, l'opposition nous accuse de pratiquer la politique des copains, voire celle des coquins. Il faudrait regarder ailleurs ! Ce n'est pas l'esprit qui nous anime, et nous ne privilégions personne dans les appels d'offres qui sont soumis à notre attention. Seul le souci de la parfaite équité nous anime, et nous resterons et demeurerons dans cette optique.

Il en est de même en ce qui concerne la gare. Car c'est bien l'Etat, via l'arrêté du Préfet de l'Orne, en date du 24 décembre 2014, qui a déclassé la gare de Sées du patrimoine de la SNCF. C'est bien l'Etat également, via un rapport de la SNCF, qui envisage de fermer 6 lignes, dont celle de Caen-Tours, au profit de sa ligne de Bus, préconisé par la loi Macron. C'est bien lui aussi qui envisage également de supprimer 13 000 emplois, dans les 5 ans qui viennent. Les acquéreurs de la gare de Sées, se sont engagés par écrit à laisser un local à disposition de la SNCF pour la vente de billets. Je pense que laisser construire le souterrain sous les voies pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, permettra l'accès aux trains, donc à la pérennisation de la ligne. L'achat de ce bâtiment, mais surtout sa réhabilitation aurait plombé de façon durable les finances de la ville.

Pour ce qui est de nos finances, la ville de Sées, peut-elle encore se permettre de payer pour tout le monde, alors que l'Etat se désengage de plus en plus (rythmes scolaires, baisse des dotations, dossiers d'urbanisme) ? A cela, je réponds NON, la politique tarifaire devra être revue à court terme. La ville de Sées doit-elle réduire ses dépenses de fonctionnement ? OUI, et nous allons mener une politique active en ce sens, en baissant les charges à caractère général.

Avec vous, avec votre aide, avec votre appui, nous mènerons ce combat de toutes nos forces pour le mieux-être des sagiennes et des sagiens.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

### ■ Mairie de Sées

Place du Général de Gaulle

61500 SÉES

Tél. : 02 33 81 79 70

Fax. : 02 33 28 18 13

E-mail : [mairie@sees.fr](mailto:mairie@sees.fr)

Site internet : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr)



### ■ Trait d'Union mai-juin 2015

Magazine bimestriel de la Ville de Sées

Directeur de la publication : **J-Y Houssemaine**

Rédactrice : **E. Boutrois**

PAO : **K. Marconnot**

Visuels : **Ville de Sées (sauf mentions)**

Imprimerie : **Copydem - Sées**

## Retour sur...



Début mars, la médiathèque a accueilli l'exposition consacrée aux « Portraits de femmes », réalisée à partir de rencontres entre Julie Mabilie, agent du patrimoine, et plusieurs résidentes de la maison de retraite Sainte-Thérèse.



1 008 entrées ont été enregistrées lors de la 21<sup>e</sup> édition du Ciné Environnement qui s'est tenue du 25 au 28 mars 2015. Sur cette photo, trois intervenants présentent la soirée d'ouverture et le film « Les merveilles ».



195 personnes sont venues applaudir la prestation des 49 musiciens et/ou chanteurs de l'école de musique de Sées, lors du concert donné sur le thème du « Tour du monde en 80 minutes », le 28 mars.



Le 30 mars était organisée la Journée de la propreté sur Sées. Les deux services techniques de la Ville et de la CdC, ainsi que des bénévoles dont des élus comme le présente cette photo, ont été mis à contribution afin de rendre la cité plus belle et plus propre.



Le 07 avril dernier, se sont déroulées les Rencontres pour l'emploi, l'insertion et la formation organisées par le CFPPA de Sées, Pôle Emploi, l'AFRE, le Conseil départemental et la Ville de Sées. L'ensemble des partenaires du bassin Alençon-Sées présents pour l'occasion ont pu accueillir 130 visiteurs. 30 entretiens de pré-embauche ont été réalisés.



Le 16 avril, avec plusieurs maires de France, Jean-Yves Houssemaine a assisté à la grande commémoration de la Shoah en Israël, sur la colline de Yad Vashem à Jérusalem, avant de déposer en présence de jeunes descendants des « Justes parmi les Nations », un oeillet blanc, devant le mur où sont inscrits tous les noms des Justes français.

## Rendez-vous...

### ■ Expositions à la médiathèque

Les animations n'en finissent plus à la médiathèque de Sées. Durant les deux mois à venir, vous pourrez découvrir deux expositions : « A chacun son expressivité », œuvres des artistes résidents du foyer de vie ANAIS du 12 au 23 mai et l'exposition « Science et peinture », du 02 au 13 juin, réalisée autour de la création de couleurs par des élèves et professeurs du Collège Conté.

Les ateliers annuels continuent, avec le club de lecture (20 h.) les 06 mai et 10 juin et les Bébés lecteurs (10 h.) les 21 mai et 25 juin.

Renseignements au 02 33 27 01 44

### ■ 5<sup>e</sup> Fête des plantes

Pour la cinquième année consécutive, la Ville de Sées organise dans les jardins du Palais d'Argentré, en plein de cœur de la cité, la Fête des plantes. Deux jours pour quérir des conseils de professionnels, pour acheter les produits recherchés, mais également pour apprécier le travail réalisé par les jeunes collégiens de N-J Conté.

30 et 31 mai / jardins du Palais d'Argentré / 10 h. à 21 h. le samedi et 10 h. à 19 h. le dimanche / restauration sur place

### ■ L'été se prépare avec Sées Jeunesse Animation

L'association vous donne rendez-vous le 06 mai à 18 h. au centre polyvalent pour l'assemblée générale. A cette occasion, les camps d'été 2015 seront présentés et les inscriptions lancées. Ouverture estivale prévue du 06 juillet au 28 août, de 9 h. à 17 h. avec système de garderie matin et soir, et sorties diverses. Le programme détaillé sera disponible sur place.

En attendant, voici quelques informations sur les camps en extérieur : camp « astronature et approche scientifique » pour les 7-12 ans du 13 au 17.07 ; camp « mer » pour les 12 ans et plus avec une journée au Puy du Fou du 13 au 23.07 ; camp « équitation et piscine » pour les 7-12 ans du 20 au 24.07 ; camp « équitation et piscine » pour les 5-7 ans du 27 au 30.07 ; camp « pleine nature » pour les 7-10 ans du 10 au 14.08 ; camp « nature » avec accrobranche, tir à l'arc et baignade pour les 10 -14 ans du 17 au 21.08.

**A noter qu'à l'occasion des 50 ans du Centre de loisirs sagien, la Ville de Sées et Sées Jeunesse Animation vont s'associer pour créer un grand évènement festif, gratuit et accessible à tous, le samedi 25 juillet. Toutes les informations seront disponibles dans le Trait d'Union d'été.**

### ■ Un mois de juin en peintures

Les adhérents de l'association Peindre à Sées exposeront leurs œuvres de l'année durant le mois de juin 2015 dans le hall de la l'hôtel de ville.

A découvrir cette année des pastels et des huiles, mais aussi de façon inédite, des toiles réalisées à l'aquarelle et à l'encre. Pour toute information sur l'activité du groupe (inscriptions, horaires des cours etc.),

contactez Léna Belperche au 06 64 82 78 24.

*Du 05 au 27 juin / hôtel de ville / entrée libre*



### ■ Fête de la musique : demandez le programme

Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, les différentes classes d'orchestre (ou orchestres juniors) des écoles et conservatoires de Flers, Argentan, L'Aigle, Mortagne-au-Perche et Sées seront réunies lors d'une rencontre organisée cette année à Sées, le 20 juin. Après une année de travail sur une douzaine de morceaux choisis par les professeurs, les orchestres se réuniront pour une répétition générale puis un concert, qui sera donné gratuitement à 20 h. et sonnera comme ouverture de la Fête de la musique. La première partie sera réalisée par l'école de Sées, autour d'un projet « électrobrass » concocté avec l'aide de Matthieu Desthomas (conservatoire d'Alençon).

Le lendemain, le public a rendez-vous dès 18 h. sur la Cour Mazeline pour profiter de la restauration du CAAC (avec démonstration de zumba) puis, dès 20 h.30, d'une soirée musicale avec groupe et DJ. Comme l'an passé, du rock chrétien sera proposé devant la cathédrale.

*20 juin au centre polyvalent à 20 h. et 21 juin sur la cour Mazeline dès 18 h. / libre et gratuit*

### ■ Vide-grenier du 14 juillet

Les inscriptions pour les particuliers habitant dans les rues de la République, Billy, Montjaloux, Lévêque ainsi que sur les places des Halles et du Général De Gaulle sont d'ores-et-déjà ouvertes. Il suffit de contacter ou se rendre chez la fleuriste, A fleur de pot, située rue de la République. La participation est entièrement gratuite.

## Comment faire garder son enfant sur Sées ? Les modes de garde proposés

Pour de nombreux parents, la question de la garde de leur enfant, parfois très jeune, est source d'appréhension. Il existe néanmoins de nombreux modes d'accueils pouvant répondre aux besoins de chacun. Sur le territoire sagien et au-delà, le domaine de la petite enfance est une compétence de la C.d.C des Sources de l'Orne. Ainsi, sous son égide, différentes structures dédiées à l'accueil des tout-petits ont été mises en place depuis 2008 et proposent tout un éventail de solutions pour les parents et les assistants maternels.

Dans ce dossier, vous pourrez découvrir le système aujourd'hui en place, réparti en deux pôles : l'accueil collectif et l'accueil individuel.



### La Maison de la Petite Enfance, en collectivité dès le plus jeune âge

La Maison de la Petite Enfance est une structure multi-accueil qui accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. La capacité maximale d'accueil simultané est de 25 enfants.

Cette structure est gérée directement par la C.d.C des Sources de l'Orne. 10 personnes y sont employées pour assurer le service au quotidien. Les assistantes éducatives disposent d'un diplôme d'auxiliaire puéricultrice ou d'un CAP Petite enfance. Le financement de la création de cette structure provient de fonds CAF et MSA, d'aides de l'état et de l'Union Européenne ; la CAF (principalement) et la MSA financent en grande partie le fonctionnement chaque année.

La vie quotidienne au sein de l'établissement est répartie en fonction de groupes d'enfants : « les bébés » (2 mois à 1 an et demi) sont confiés aux soins de Carine et Elodie ; « les moyens » (1 an et demi à 2 ans) de Fanny, Céline et Pauline ; enfin, « les grands » (2 ans à 3 ans, voire plus) aux soins de Mélanie, Élodie et Marion. La directrice Carine Lechat intervient sur tous les groupes, en fonction des besoins.

### Programme d'une journée :

- 8 h.** - Accueil des enfants avec un temps de jeu collectif repas fournis par les parents et réchauffés sur place par Géraldine, agent d'entretien.
- 9 h.** - Séparation en groupes  
Jusqu'à 10 h. - Jeu libre (dinette, poupées, voitures etc.)
- De 12 h.15 à 15 h.** - Temps de repos sous surveillance, dans deux chambres séparées, avec réveils échelonnés. Suivant l'âge de l'enfant, la sieste est faite dans un lit à barreaux ou dans un lit au sol.
- 10 h.** - Activité dédiée pour les moyens et les grands (dessin, peinture, activité de motricité avec par exemple la piscine à balles et le tunnel, activité de transvasement...) et temps de repos pour les petits. L'activité se termine par un moment plus calme avec la lecture d'une histoire avec ou sans marionnettes.
- De 15 h. à 16 h.** - Jeux libres divers notamment en extérieur si le temps le permet (toboggan sur sol souple, vélo sur piste, jeu dans l'herbe...).
- Dès 11 h.15** - Pause déjeuner par groupe avec les
- 16 h. à 18 h.** - Départs échelonnés des enfants.

## Activités régulières et exceptionnelles

Des activités en extérieur sont également organisées régulièrement pour les plus âgés : participation aux « Bébés lecteurs » avec la médiathèque Emile Zola, rencontre avec les personnes âgées à l'Hôpital de Sées, ciné-filou au cinéma Rex, utilisation de la salle de motricité de l'école La Lavanderie, courses en supermarché pour l'atelier cuisine, balades au cours des Fontaines et au square de la gare.

Une fois par an, la Maison de la Petite Enfance propose aux parents de participer avec leurs enfants à une sortie en extérieur, sur une demi-journée. Ainsi, tous ensemble, ils découvrent un site d'animation local ; par exemple le centre équestre de Sées, le parc animalier du Bouillon, la ferme de Montmerrei...

A Noël, l'équipe réalise de toutes pièces un spectacle avec des marionnettes. Les familles sont conviées à ce spectacle et à participer conjointement au pot de Noël.

## Modalités d'inscription

Les familles résidant et/ou travaillant sur le territoire de la C.d.C. sont prioritaires pour bénéficier de ce service. Les familles hors périmètre peuvent tout de même prétendre à obtenir une place. Dans ce cas, une majoration de 0.30 €/heure de garde est appliquée.

Si vous êtes intéressés par ce mode de garde, vous devez remplir une fiche de pré-inscription qui vous place directement sur liste d'attente. La réponse est donnée un à deux mois avant la date d'entrée souhaitée, suivant les effectifs. En cours d'année, la réponse est immédiate.

Lorsque le dossier est accepté, un rendez-vous est fixé avec la directrice, Carine Lechat, afin de parler du fonctionnement de l'établissement, des différents papiers à fournir et du tarif en vigueur (calculé suivant les revenus).

Plancher et plafond CAF du coût horaire :

1 enfant : plancher de 0.38 € et plafond de 2.91 € / heure de garde

2 enfants : plancher de 0.32 € et plafond de 2.42 € / heure de garde

3 enfants : plancher de 0.26 € et plafond de 1.94 € / heure de garde

4 enfants : plancher de 0.19 € et plafond de 1.45 € / heure de garde

*\*à noter que le prix est dégressif en fonction du nombre d'enfants*



Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h. à 18 h.  
Située Avenue du 8 mai 1945, à côté de l'école La Lavanderie  
Tél. 02 33 32 22 27  
Email : [petite-enfance-paysdesees@orange.fr](mailto:petite-enfance-paysdesees@orange.fr)  
Page dédiée sur : [www.cc-sourcesdelorne.fr](http://www.cc-sourcesdelorne.fr)  
(rubrique « principaux équipements et services »)

## Confier son enfant à un(e) assistant(e) maternel(le), le choix de la garde particulière

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile jusqu'à quatre enfants mineurs, généralement âgés de moins de six ans.

L'agrément est donné par le Conseil départemental de l'Orne (anciennement Conseil général) après une visite de sécurité du lieu d'accueil (le domicile) et un entretien psychologique de la personne. L'accord de l'institution mentionne obligatoirement le nombre d'enfants maximum que l'assistant(e) peut garder. Lui est laissé comme liberté, le choix de son amplitude horaire, le transport ou non de l'enfant jusqu'à l'école, les gardes ou non de nuit et de week-end. Une formation est également demandée avant de pouvoir exercer pleinement cette profession.

### Parents, vous devenez employeurs

Si vous choisissez d'employer un(e) assistant(e) maternel(le), vous devez établir un contrat de travail ; verser une rémunération ; respecter le code du travail applicable ainsi que la convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur et, déclarer ses salaires au centre national Pajemploi qui lui délivrera ses bulletins de paie.



A Sées, 26 assistants maternels dont 2 hommes sont agréés.  
Pour consulter la liste et savoir comment l'employer, vous pouvez vous adresser au Relais Assistantes Maternelles des Sources de l'Orne.  
Le site internet [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr) est également une bonne source d'information pour les premières recherches.

Un projet de **Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (M.A.M)** est en cours de réflexion sur la ville de Sées. Il s'agit d'un regroupement entre 2 à 4 assistant(e)s maternel(le)s au sein d'un même local, géré par une association pouvant accueillir jusqu'à 4 enfants par professionnel. Ces derniers sont soumis aux mêmes conditions de surveillance et de contrôle par la PMI, que ceux travaillant à leur domicile. L'idée est de proposer un mode de garde innovant aux parents qui recherchent notamment un accueil avec des horaires élargis (6 h. à 21 h. par exemple) tout en conservant un accueil familial. La M.A.M permet aussi d'offrir des activités plus diversifiées aux enfants en fonction des tranches d'âge. Quant aux assistant(e)s maternel(le)s, ils/elles peuvent partager leurs compétences et éviter l'isolement du travail à domicile.

Une association, Les Bambins sagiens, a été créée par trois assistantes maternelles dans le but d'ouvrir une M.A.M à Sées. A ce jour, l'association est à la recherche d'un local susceptible de remplir les conditions imposées par la législation pour ce type de garde. Pour toute information, vous pouvez contacter Mme Perreaux, présidente de l'association, au 06 60 69 01 16 ou à l'adresse [lesbambins-sagiens@laposte.net](mailto:lesbambins-sagiens@laposte.net)

### Le R.A.M à votre écoute

Ce service a été mis gratuitement à disposition des parents et des assistant(e)s maternel(le)s, de façon autonome, en 2014. Auparavant, il coexistait avec la Maison de la Petite Enfance.

Depuis septembre dernier, son activité s'est développée incluant le principe d'itinérance. Ainsi, plusieurs ateliers d'éveil pour les enfants sont proposés aux assistant(e)s maternel(le)s, répartis sur le territoire : deux jeudis par mois à Sées, deux mardis par mois en alternance entre Mortrée et Almenêches.

Ces moments permettent à ces professionnels d'échanger autour de leurs expériences, de mutualiser leur savoir-faire et de quérir des renseignements auprès de l'animatrice du R.A.M.

Le temps de l'animation permet de socialiser l'enfant

en le confrontant à d'autres personnes. Pendant ces temps, des jeux libres et un atelier dédié sont mis en place.

Depuis peu, des activités extérieures ont vu le jour. L'animatrice propose les 16 avril et 11 juin 2015 une séance de cinéma dédiée aux enfants de plus de deux ans et à leurs assistant(e)s maternel(le)s. Les plus petits seront accueillis au rez-de-chaussée du Rex pour des activités ludiques de leur âge.

Ouvert les mardis et jeudis après-midi, 16 h. à 18 h.  
Rez-de-chaussée des locaux de la C.d.C, rue Loutreuil (accès direct sur le côté gauche)  
Tél. 06 79 74 14 30  
Email : [ram-sdlo@orange.fr](mailto:ram-sdlo@orange.fr)  
Page dédiée sur : [www.cc-sourcesdelorne.fr](http://www.cc-sourcesdelorne.fr)  
(rubrique « principaux équipements et services »)



■ Carine Lechat,  
directrice de la Maison  
de la Petite Enfance



*« Ces deux modes de garde  
ne se comparent pas, mais se  
complètent »*

Y-a t'il un réel intérêt à disposer de ces deux modes de garde sur le territoire ?

Bien sûr ! Ils ne se comparent pas, mais se complètent. Ce n'est pas du tout le même type d'organisation ou d'amplitude horaire. L'intérêt est que les parents puissent avoir le choix. Ainsi, ils ne décident pas par défaut ! C'est un vrai plus pour ce territoire.

A quel moment rencontrez-vous des soucis d'accueil ?

En général, quand c'est une demande de dernière minute. En cours d'année, c'est très difficile d'y répondre positivement. Cela étant, la liste d'attente reste raisonnable, quel que soit le moment... Nous ne laissons pas les familles en détresse. Nous les dirigeons vers le R.A.M où elles trouveront sans nul doute une solution.

Quel conseil donneriez-vous aux parents ?

D'anticiper leur demande d'inscription (mais pas trop). Nous avons la chance d'être sur un territoire rural où nos structures ont plus de souplesse. Ici, la date anniversaire de l'enfant ne signe pas le départ de celui-ci, comme c'est parfois le cas ailleurs.

Face à Face  
ESCC & ESCC

Aujourd'hui,  
le R.A.M est-il bien connu et reconnu ?

Pas tant que nous le souhaiterions. C'est pour cela que des actions de communication comme celle-ci sont importantes. Je travaille chaque jour à le faire connaître et vais développer d'autres outils à destination des parents et des assistant(e)s maternel(le)s : journal du R.A.M, flyers et site internet.

Quel conseil donneriez-vous aux parents ?

De venir me rencontrer dès les premières questions... j'ai à disposition la liste à jour des 101 assistant(e)s maternel(le)s réparti(e)s sur le territoire de la C.d.C. Je peux les aiguiller quant à l'embauche de la personne et leur fournir les documents correspondants.

Vous travaillez en collaboration avec la Maison de la Petite Enfance. Quel est l'intérêt ?

L'échange entre nos structures permet de mettre en évidence les différentes possibilités offertes aux parents et de trouver une solution pour chacun à tout moment. Certains préfèrent une garde plus personnelle, d'autres une socialisation de l'enfant plus rapide (crèche). Le territoire est bien fourni pour cela, les parents ont le choix.

■ Marion  
Lemaitre,  
animatrice du Relais Assistantes  
Maternelles (R.A.M)



*« 101 assistant(e)s maternel(le)s  
[sont] réparti(e)s sur le territoire  
de la C.d.C. »*



## ■ Ets Michèle FORTIN / Secrétariat-services Séés, ...entreprise polyvalente à votre service



En 1987, Michèle Fortin s'installe en zone industrielle de Séés comme secrétaire indépendante dans la « Ruche d'entreprises » alors développée par la Ville. Durant trois ans, elle fait évoluer son métier et se perfectionne, se créant ainsi un répertoire de clients fidèles.

En 1998, elle acquiert un bâtiment vacant en centre-ville et adjoint à ses activités la création de faire-part, de cartes de visites et d'autres documents de promotion, un magasin de vente de fournitures de bureau et un espace « photocopies-service » et « Point Internet », etc.

Aujourd'hui, elle propose en supplément :

- Le dépôt de travaux photographiques à l'attention de Franck Lecrenay (passages mardi et jeudi), la réalisation de photographies d'identité.
- Des formations informatiques sur le B+A=BA – Internet - Facebook – traitement de textes, etc...
- La location d'une salle de réunion.



### Pour les entreprises...

Le développement de l'activité a toujours été le moteur de la réussite. Se mettre au service du client et trouver les solutions adaptées pour faciliter la vie du Chef d'Entreprise, le suppléer, le conseiller, organiser son secrétariat, palier au remplacement de son personnel (maladie, congés maternité...)

Ses activités sont multiples et variées :

- Secrétariat et Assistance de gestion (suivi de trésorerie, échéancier...), d'administration (rédaction, prises de rdvs, archivage...) et de commerce (facturation, encaissement...),
- Permanence téléphonique et tenue d'agenda (pour les praticiens, par exemple),
- Domiciliaire d'Entreprise « domiciliation commerciale » par Agrément de la Préfecture de l'Orne pour permettre à un créateur de créer une entreprise dans l'Orne ou d'ouvrir une succursale,
- Formation en comptabilité informatique, traitement texte, excel.
- Création de site internet, page facebook professionnel.



Ainsi, Secrétariat-Services est tant au service du particulier, des associations, que de l'entreprise. Être à l'affût des nouvelles demandes, être pluridisciplinaire, voilà son leitmotiv depuis 28 ans. Et aujourd'hui, cette femme d'action est à la tête d'une équipe de cinq personnes.

### Contact :

Secrétariat-Services  
51 rue Billy  
61 500 SÉES  
Tél. 02 33 81 20 80

Mail : [contact@secretariat-services.fr](mailto:contact@secretariat-services.fr)  
Sites : [www.secretariat-services.fr](http://www.secretariat-services.fr)  
[www.michelefortin.jimdo.com](http://www.michelefortin.jimdo.com)

## ■ L'I.T.E.P La Rosace, des ateliers pour développer le « vivre-ensemble »



L'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique « La Rosace » installé à Sées depuis plusieurs années (mais depuis peu dans ses nouveaux locaux au 87 rue Saint-Martin) est une réponse apportée aux enfants en difficultés, pour lesquels l'adaptation à l'école et à la vie courante est délicate.

Ces jeunes, âgés de 6 à 14 (18 ans pour les filles), trouvent là une réponse à leurs besoins. Une équipe de 51 professionnels est présente afin d'assurer les différents temps d'apprentissage, d'accompagnement éducatif et thérapeutique : enseignants, éducateurs spécialisés sur les temps scolaires et l'internat, éducateurs techniques spécialisés sur les ateliers, pôle médical

& thérapeutique (médecins, psychologues...).

Le but de cette étape de vie est bien le retour vers le milieu dit « ordinaire ». C'est pour cela que toutes les actions sont orientées vers le bassin de vie de l'enfant et les partenariats encouragés (écoles et collègues, centres de loisirs, clubs sportifs...).

### Partenariats locaux, un pas vers l'autre

En partenariat avec la maison de retraite de l'hôpital local de Sées, un atelier d'échange inter-générationnel est organisé une fois par semaine, sur place ou à l'I.T.E.P. Tous les trimestres, l'éducatrice Sandra Bouillon propose à des jeunes, volontaires, de s'inscrire dans cette démarche.

Les trois adolescents (âgés en général de 11 à 13 ans) retrouvent les personnes âgées afin d'échanger, de réaliser des travaux manuels ou des activités culturelles, cuisiner le repas ou le goûter qui sera par la suite partagé.



Au fil du temps et des séances, des liens se créent entre les enfants et les adultes. Ces temps d'échange sont l'occasion pour ces jeunes de se réapproprier des notions de famille, de découvrir les différences existantes entre les générations et de s'inscrire dans l'histoire et le temps. En effet, il n'est pas rare que les personnes âgées parlent de leur vie et des différentes époques traversées (la guerre, Paris et les années folles etc.).

En parallèle, une séance culturelle est organisée une fois par mois et une sortie en fin d'année rassemblant les personnes âgées et tous les enfants ayant participé à cet atelier est envisagée.



### Contact :

I.T.E.P La Rosace  
87 rue Saint-Martin – Sées  
Tél. 02 33 27 96 22  
Mail : [sees@ugecam-normandie.fr](mailto:sees@ugecam-normandie.fr)  
Site Internet :  
[www.ugecam-normandie.fr](http://www.ugecam-normandie.fr)

## Vie sportive

### ■ 1<sup>er</sup> Forum des associations sagiennes

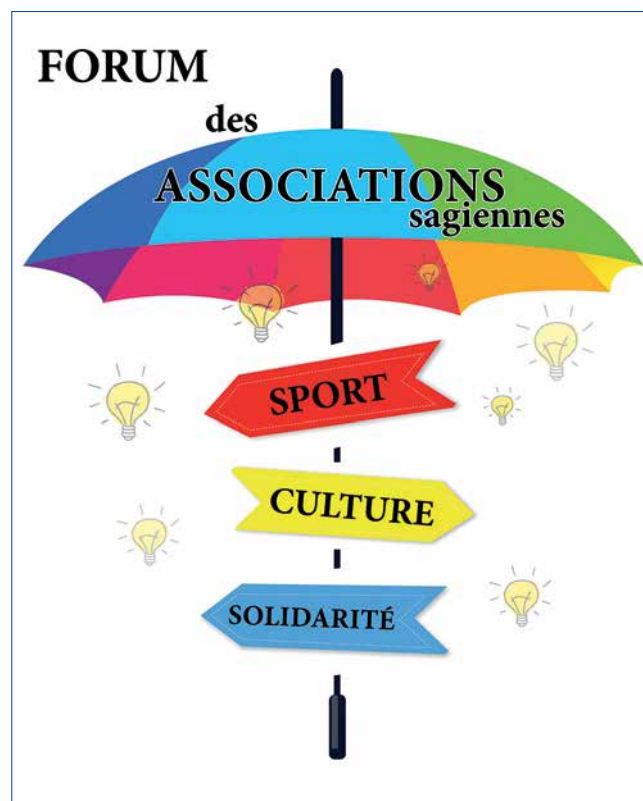
Le samedi 05 septembre 2015, la Ville de Sées inaugurerait le premier *Forum des associations sagiennes*.

Notre ville compte un nombre important d'associations, qu'elles soient sociales, culturelles, sportives ou autres. Aussi, les élus ont souhaité organiser une manifestation qui permettra de toutes les réunir lors d'un même événement et dans le même lieu, afin de les faire découvrir au public.

Beaucoup d'associations sagiennes ont d'ores-et-déjà répondu présentes. Pour les retardataires, il est toujours temps de s'inscrire. Seront alors représentés le sport, la culture, le social et la solidarité et ce, pour les petits comme les grands. S'y ajouteront les services publics suivants : médiathèque Emile Zola, école municipale de musique, office de tourisme...

Organisée en tout début d'année scolaire, cette journée vous permettra de découvrir toutes les activités qui sont proposées sur le territoire.

Information, démonstration, initiation... tout sera réuni pour passer un agréable moment à la découverte des associations et faire son choix en toutes connaissances !



#### Pratique :

Samedi 05 septembre 2015

Dans les gymnases et à l'extérieur, ainsi que dans le centre polyvalent

Entrée libre

Plus de détails dans le Trait d'Union de l'été 2015

### ■ Bon à savoir :

#### Les aires de jeux à disposition de vos enfants

Plusieurs quartiers de la ville bénéficient d'installation à destination des enfants. Depuis peu, le quartier de la Luzerne dispose d'une aire flambant neuve, désormais ouverte au public. Mais il en existe bien d'autres au détour des rues sagiennes...

Voici la liste des quartiers ou rues où trouver ces différents espaces :

- \*La Luzerne
- \*La Mare aux chiens
- \*Rue du Verger de la Providence
- \*Rue Louis Legeay
- \*Rue Southwell (à côté de la piste VTT)
- \*Square François Mitterrand



- \*Cours des Fontaines
- \*Zone humide
- \*Centre polyvalent
- \*Lotissement Gallais

### Pierres en lumières : découverte de la Miséricorde



Il est important pour la Ville de Sées de participer à l'évènement désormais régional, Pierres en lumières. Cette année, grâce au partenariat avec l'association Jean de Bernières et les sœurs de la Miséricorde, la ville vous propose de découvrir l'édifice de la Miséricorde et de son fondateur Jean Bazin.

A travers quatre tableaux, le public pourra découvrir la vie et l'œuvre de Jean Bazin, fondateur de la communauté de la Miséricorde au 19<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'histoire de ces sœurs infirmières. Viendra ensuite, l'histoire de la rénovation de la chapelle de cet édifice, dite réplique exacte de la cathédrale de Sées, au 20<sup>e</sup> siècle (1966, sous Vatican II).

Plusieurs petites scènes seront ainsi proposées en extérieur aux abords du calvaire puis sur le perron de la cour d'honneur avant de pénétrer dans le lieu de prière.

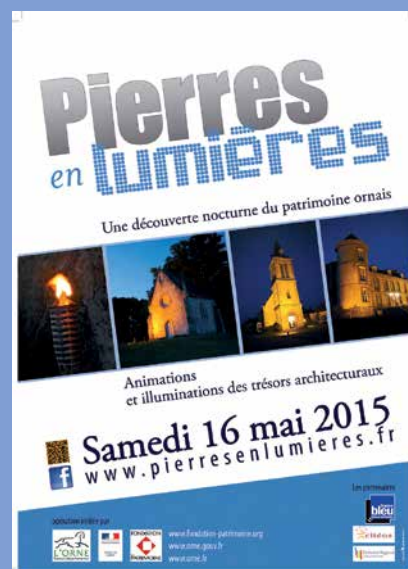
La pièce réalisée grâce à la participation de 7 acteurs, bénévoles, sagiens, mettra en lumière une partie de la congrégation.

#### Pratique :

Samedi 16 mai 2015  
21 h.45 (durée :  
1 h.15)

Gratuit / sans réservation / Départ au calvaire, près du parking de la Miséricorde.

*Spectacle uniquement en intérieur en cas de pluie*



### Cadence

Début juin, la troupe de théâtre **Cadence** et l'**Alliance musicale** de Sées présenteront « L'opéra des gueux ». Laurent Quesnot et Luc Churin ont travaillé en collaboration, l'un à l'adaptation de la musique de Benjamin Britten, l'autre aux textes de John Gay.



« L'opéra des gueux » est une pièce écrite au 18<sup>e</sup> siècle, mondialement connue grâce à Bertold Brecht qui la transpose dans le Berlin des années 30 et qui devient « l'Opéra de Quat'sous ». En 1948, Benjamin Britten, compositeur anglais, réactualise la partition qui n'était pas très élaborée. C'est cette version qui est aujourd'hui jouée dans le monde entier.

C'est donc dans les bas-fonds de Londres au 18<sup>e</sup> siècle que le spectateur retrouvera escrocs, voleurs, femmes aux mœurs légères. Tout ce beau monde se débat pour vivre et faire fructifier ses affaires. « L'opéra des gueux »

oscille entre critique sociale et comédie romantique sous la forme d'un opéra ébouriffant.

Ce projet a pu être réalisé grâce au soutien de la Ville de Sées et à la collaboration artistique de deux associations sagiennes.

**Représentations** : samedi 6 juin 2015 à 20 h.30 et dimanche 7 juin 2015 à 15 h.30 au centre polyvalent de Sées, rue du 11 novembre.

**Tarifs** : 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

**Réservations** : 02 33 28 06 64 / 06 44 29 40 49 / 06 23 97 54 23



## ■ Tribune de l'opposition

*Le début de la fin ...  
Au secours, le bateau coule !*

*Malgré nos avertissements réguliers depuis de nombreuses années, ce que nous redoutions nous fut présenté lors de la dernière séance du conseil municipal et la présentation du budget 2015.*

**Le résultat de fonctionnement 2014 de la ville de Sées est déficitaire de 66 361,77 €.**

*En effet depuis 2010, les dépenses de fonctionnement de la commune ne cessent d'augmenter et représentent une hausse de plus de 1 million d'euros en 4 ans, soit plus de 36 % !!!*

*A nos nombreuses questions parfois restées sans réponse, on nous a dit :*

*Cela est dû à l'augmentation des charges salariales ! Mais celles-ci n'ont pas grimpé de 36 % en 4 ans. Des recrutements de personnels non nécessaires ?*

*Les dotations de l'Etat aux communes sont diminuées, certes, de 26 924 € à Sées pour 2014. Ceci équivaut à 0,69 % des 3 927 229 € de dépenses totales de fonctionnement et cela ne fait pas -66 361 €.*

*Ce sont les charges liées aux activités périscolaires. Or en 2014, celles-ci ne représentent qu'un trimestre de 2014. Cherchez l'erreur !*

**Pour investir, une commune doit avoir un budget de fonctionnement bénéficiaire.**

*La municipalité, depuis plusieurs années, réalise très peu de son budget d'investissement, mais là on se dirige vers plus d'investissement du tout.*

**On arrive donc à une configuration de faillite !**

*Notre précédent maire avait dit en Conseil Municipal qu'il « investissait dans le fonctionnement » !! Nous y voilà donc. Les quelques réserves existantes vont servir à continuer de payer les erreurs actuelles, passées, et à combler le déficit de fonctionnement. Jusqu'à quand ?*

*Que vont devenir les travaux indispensables aux Sagiens ? Sans investissement, c'est un « arrêt de mort » pour la ville de Sées !*

*Pour terminer, nous ne pouvons passer sous silence les problèmes de la gare. Comment oser nous dire que la ville ignorait le « projet SNCF » de vente de cette gare ? Comment avoir osé laisser partir ce bâtiment ?*

*Si la ville avait acheté la gare, la SNCF aurait naturellement mis un guichet à disposition. En catimini, sans en parler au conseil, la municipalité est encore passée devant l'histoire et vient maintenant pleurer.*

*Qui a donné l'autorisation de la vendre, de creuser le tunnel, de démolir la maison sur le côté ?? Et maintenant, volte-face, le maire se joint à la CDC pour lutter contre la SNCF. C'est avant qu'il fallait y réfléchir !*

**Les élus de la liste  
« Construisons un autre avenir »**

## ■ Tribune de la majorité

*De l'engagement des Hommes au désengagement de l'État :*

**Une retraite bien méritée.....**

*Pour un homme qui pendant quatre mandats en qualité de conseiller général a su défendre le canton de Sées et ses intérêts : André DUBUISSON. Homme de caractère et de conviction, privilégiant l'intérêt collectif à ses intérêts personnels, nous prions, André DUBUISSON, d'accepter en votre nom à tous, nos plus sincères remerciements même si ceux-ci ne peuvent être à la hauteur de son engagement pour la commune, et le canton.*

**Et un retrait peu apprécié....**

*Celui d'un État qui n'hésite pas à se défausser auprès des collectivités locales. Ce désengagement annoncé et programmé sur plusieurs années va de plus en plus peser sur nos budgets locaux et sur les services de proximité offerts par les collectivités.*

*Pour 2015, la nouveauté concerne l'urbanisme. A compter du 1<sup>er</sup> juillet, les services de l'État n'assureront plus dans les communes dotées d'un PLU (plan local d'urbanisme) l'instruction du droit des sols. Les permis de construire, les déclarations préalables de travaux, les certificats d'urbanisme... ne seront plus instruits gratuitement par l'État mais devront l'être par les communes avec du personnel qui devra être recruté ou formé.*

*Baisse des dotations, réforme des rythmes scolaires, instruction des documents d'urbanisme, augmentation des charges patronales et salariales ... STOP !!!! La coupe est pleine...*

*Comment devons-nous réagir, nous, élus locaux ? Devons-nous augmenter nos taux d'imposition sachant que ceux de la commune de Sées sont inférieurs à ceux des communes de même strate démographique ? Nous nous y refusons pour l'instant mais pourrions-nous continuer ?*

*Sachez que nous allons mener toutes les réformes préalables avant cette hausse : réduction de la masse salariale en ne remplaçant pas les départs lorsque cela sera possible, économies sur les dépenses de gestion quotidiennes... Le mot d'ordre sera de faire mieux avec moins !*

*Ces réformes ne pourront donner des résultats qu'à moyen terme mais sachez que nous restons vigilants à la bonne gestion de notre ville. L'excédent capitalisé ces dernières années, ainsi que le faible taux d'endettement de la ville nous permettront de continuer les investissements nécessaires au bon développement de notre commune, même si ceux-ci devront être raisonnés et pleinement réfléchis.*

**Les élus de la majorité**



## Pratique

### Permanences en mairie :

- CPAM : sur RDV, appelez le 3646.
- Mission locale : le mardi après-midi et le jeudi matin.
- ADMR : le lundi, de 14 h. à 17 h.
- Mouvement Vie Libre : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 20 h.30.
- Distribution alimentaire : tous les lundis et un jeudi sur deux, de 14 h. à 16 h.

### Recensement militaire :

Les jeunes nés en mai 1999 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 30 mai 2015 et après leur date d'anniversaire, munis du livret de famille des parents. Ceux nés en juin 1999 doivent venir avant le 30 juin 2015.

### Ouverture du parc d'Argentré :

De mai à septembre : 8 h. - 21 h.

### Changement de propriétaire :

Restaurant Etoile  
67 rue Billy - SEES  
Tél. 09 84 19 50 39

Bar Le Before - MM Viel  
33 rue Billy - SEES  
Tél. 06 24 03 02 75

### Pharmacies de garde :

Du samedi 19 h. au lundi 9 h.

#### Mai

08 : Granzotto (Le Merlerault) 02 33 35 42 86  
09-10 : Thieulin (Mortrée) 02 33 35 30 93  
14 : Thieulin (Mortrée) 02 33 35 30 93  
16-17 : Beague (Gacé) 02 33 35 60 12  
23-24 : Gloria (Moulins-la-Marche) 02 33 34 54 11  
25 : Khin (Courtommer) 02 33 28 40 55  
30-31 : Morruzzi (Ste Gauburge) 02 33 34 04 18

#### Juin

06-07 : Vast (Gacé) 02 33 35 52 16  
13-14 : Khin (Courtommer) 02 33 28 40 55  
20-21 : Beague (Gacé) 02 33 35 60 12  
27-28 : Granzotto (Le Merlerault) 02 33 35 42 86

#### Juillet

04-05 : Potdevin (Nonant le Pin) 02 33 39 94 10

### Objets trouvés :

- Une montre enfant.
  - Des clés de voiture.
- S'adresser à la Police municipale au 02 33 81 79 79.

### Ouverture de commerce :

Crêperie Chez David  
45 rue Billy - SEES  
Tél. 02 33 29 89 74

Plein Ciel  
8 avenue du 8 mai 1945 - SEES



## État civil

### Naissances

02/03 : Zoé Marie.  
12/03 : Tom Guirao.  
12/03 : Jules Guirao.  
19/03 : Shayna Baucheron.  
30/03 : Louis Audrain.  
30/03 : Marceau Legrand.  
11/04 : Ethan Jolly.

### Décès

22/02 : Simone Le Gall née Bézard, 66 ans.  
24/02 : Marie-Thérèse Garnier née Giroix, 92 ans.  
24/02 : Ludovic Leriche, 27 ans.  
26/02 : Marcelle Barroiller, 88 ans.  
02/03 : Augustine Piquet née Gadois, 97 ans.  
02/03 : Béatrice Chéreau née Vaillant, 101 ans.

03/03 : Lucien Chapelle, 85 ans.  
10/03 : Renée Poupert, 85 ans.  
12/03 : Jeanne Campanella née Amodio, 84 ans.  
13/03 : Jean Dupont, 82 ans.  
16/03 : Marie Toutain née Moulin, 93 ans.  
18/03 : Jean Combis, 81 ans.  
23/03 : Robert Gorge, 92 ans.  
27/03 : Mathilde Le Mauff née Roty, 95 ans.  
31/03 : René Duval, 84 ans.  
03/04 : Denise Baguelin née André, 90 ans.  
04/04 : Edmond Pichereau, 93 ans.  
09/04 : Désiré Mottier, 91 ans.  
12/04 : Jeannine Lecossier née Chauvière, 81 ans.  
13/04 : André Huet, 85 ans.  
21/04 : René Hanoux, 93 ans.  
22/04 : Carmen Jorry, 92 ans.

# AGENDA

## Mai

*Tous les samedis (ne pas tenir compte des jours fériés)*

### VENTE ET DÉPÔT DE VÊTEMENTS

**D'OCCASION**, de 9 h.30 à 12 h.30 dans le local du 26 rue Conté

*Mar. 05 mai*

**THÉ DANSANT** avec Générations Mouvement, les aînés ruraux, à 14 h. au centre polyvalent

*Ven. 08 mai*

### COMMÉMORATION

*Sam. 09 mai*

**TAROT** avec le Tarot club de Sées, petite salle du centre polyvalent

### NUIT DES CATHÉDRALES

*Dim. 10 mai*

**FOIRE À LA PUÉRICULTURE** avec vente de jouets, vêtements et accessoires, de 9 h. à 18 h. au centre polyvalent. *Renseignements/ réservations au 06 45 76 70 89*

*Du 13 au 16 mai*

### RELAIS CALMOS

**MOTO** organisé au rond-point en direction d'Alençon pour l'accueil des motards se rendant au Grand Prix de France Moto

*Jeu. 14 mai*

**VENUE DES ALLEMANDS** avec le Jumelage Sées-Tönisvorst

*Ven. 15 mai*

**PRÉPARATION À LA DICTÉE** avec Générations Mouvement, les aînés ruraux, à 14 h. en salle de réunion de la mairie

*Jusqu'au 16 mai*

**EXPOSITION** des affiches créées par les collégiens pour la 5<sup>e</sup> édition de la Fête des plantes, dans le hall de l'Hôtel de ville

*Jeu. 21 mai*

**DON DU SANG** au centre polyvalent

Date du prochain dépôt des informations à envoyer à E. Boutrois à [elodie.boutrois@sees.fr](mailto:elodie.boutrois@sees.fr) ou au 06 46 46 48 12 : 15 juin 2015

*24 et 25 mai*

**FÊTE DE CRÉMEL** avec vide-grenier en musique, manèges et jeux le dimanche et course cycliste FSGT le lundi dès 14 h.30

*Du 25 au 31 mai*

**EXPOSITION** « Sciences et peintures » réalisée autour de la création de couleurs par les élèves et professeurs du collège Conté, dans le hall de l'Hôtel de ville. Reprise la semaine suivante à la médiathèque

*Ven. 29 mai*

**SPECTACLE** avec l'Ass. gérontologique, à 14 h. au centre polyvalent

*Sam. 30 mai*

**CONCOURS** de belote avec le Club de l'amitié, à 13 h.30 au centre polyvalent

## Juin

*Jeu. 04 juin*

**A.G** de l'association du Centre de soins de la Miséricorde Sées-Le Merlerault, à 15 h. au 25 rue Loutreuil. Intervention sur la prévention des chutes à domicile chez les personnes âgées, à 16 h.15, ouvert à tous.

*Renseignements au 02 33 27 18 26*

*Sam. 06 juin*

**TAROT** avec le Tarot club de Sées, petite salle du centre polyvalent

**CONCOURS** de pétanque avec l'Amicale des Hospitaliers de Sées, 13 h.30, stade P.Sarraute

*Dim. 07 juin*

**CONCERT** avec Générations Mouvement, les aînés ruraux, à 16 h. en l'église Saint-Martin. Gratuit

*Mar. 09 juin*

**SOIRÉE-DÉBAT** autour de la maladie d'Alzheimer avec la projection du film « Still Alice » et l'intervention d'un neuropsychologue, à 20 h.30 au cinéma Rex

*Ven. 12 juin*

**RÉCITAL D'ORGUE** pour l'ass. Handi'chiens, par le Rotary-Club Sées Gacé, avec S-V Cauchefer-Choplin et F-X Caillet au saxophone. Tarif : 10 € / gratuit – de 16 ans. Billetterie : Office de tourisme de Sées

*Jeu. 18 juin*

**COMMÉMORATION** de l'Appel du 18 juin

*Ven. 19 juin*

**CRITERIUM DE VÉLO** avec le Vélo club de Sées, à partir de 19 h. dans la rue Loutreuil et le lotissement avoisinant

*Ven. 26 juin*

**VISITE DE VILLE** sur le thème « Tour d'horizon de Sées », à 20 h., départ de l'Office de tourisme. Gratuit  
*Renseignements au 02 33 28 74 79*

*Dim. 28 juin*

**CONCERT** chœur et percussions avec l'école de musique, 17 h. à l'église St-Martin